


Forêts privées certifiées du Québec (FPCQ)

POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE DE FORÊTS PRIVÉES CERTIFIÉES DU QUÉBEC

Forêts privées certifiées du Québec (FPCQ) est un regroupement d'organismes dont les membres œuvrent principalement dans l'aménagement forestier ou la mise en marché des bois des forêts privées. Les actions de FPCQ et de ses membres visent une mise en valeur de la ressource forestière au bénéfice des communautés et des producteurs forestiers, tout en assurant la pérennité et la qualité de cette ressource pour les générations futures. Dans cette optique, l'organisation et ses membres réalisent ses activités en fonction des principes directeurs suivants :

- FPCQ et ses membres respectent les lois et règlements en vigueur et encouragent les producteurs forestiers à agir en ce sens;
- FPCQ et ses membres respectent et font la promotion des principes de l'aménagement forestier durable, visant notamment à assurer la conservation de la biodiversité, le maintien de la productivité des écosystèmes ainsi que le respect de la possibilité forestière du territoire, tout en promouvant l'utilisation optimale de la matière ligneuse des producteurs;
- FPCQ et ses membres incitent les producteurs forestiers à ce que la réalisation des travaux se fasse en respectant les saines pratiques d'intervention reconnues pour la forêt privée, minimisant ainsi l'impact des opérations sur le milieu et garantissant la protection de l'eau et des sols;
- FPCQ et ses membres encouragent les activités liées au milieu forestier qui tendent à favoriser la création d'emplois et optimiser les retombées économiques dans la région, notamment grâce à la transformation locale de la matière première;
- FPCQ et ses membres s'assurent que les intérêts de la population soient respectés et offrent l'opportunité aux groupes se sentant concernés par la gestion forestière de participer à un mécanisme de consultation;
- FPCQ et ses membres diffusent de l'information et peuvent offrir de la formation aux producteurs dans le but, notamment, d'optimiser l'utilisation de la ressource ligneuse, d'encourager un usage polyvalent de la forêt et de sensibiliser à la santé et à la sécurité au travail en milieu forestier;
- FPCQ et ses membres effectuent un suivi régulier de ses activités et des impacts qui en découlent et s'engagent dans un processus d'amélioration continue;
- FPCQ et ses membres s'engagent à long terme à respecter la présente politique et les principes et critères de la ou des normes auxquels ils adhèrent, dont celle du FSC®.


Martin Larrivée, ing.f.,
Administrateur


Katherine Court,
Administratrice